

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-o-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 16
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 10 décembre 2025.

Date de publication : 29 décembre 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jacques PEREIRA, Jean-André GUILLEMIN, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Bernard COTTIN, Fabrice THERVILLE, Bernard FAVRE, Benoît MEILHAC et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Marie-France AULAS, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Sophie DUMONTEL, et Sonia BLONDEAU.
Excusé(es) : M. Willy BONFY, Mme Virginie THIVENT, Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à M. Loïc COLTEL.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Marie France AULAS.

Objet : 2025/1712/067 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19 novembre 2025.

Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2025. Mme Corinne MERLIN souhaite que le détail de la décomposition financière pour l'opération de rénovation énergétique de l'école soit inscrit dans le procès-verbal. Le tableau des dépenses prévisionnelles est donc intégré au procès-verbal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2025.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
Le 22 décembre 2025,
Le Maire, Robert LUQUET

Certifié exécutoire
Pour avoir été reçu le
22 DEC. 2025
EN PREFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE

